



CONVOCATION

Date : 1^{er} juillet 2021
Affichée le : 1^{er} juillet 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 32
Pouvoirs : 4
Absent : 1

COMPTE RENDU

Affiché le : 15 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi huit juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance à La Scène Adamoise sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT - M. Michel VRAY - Mme Claudine MORVAN LE BREC'H - M. Joël MOREAU - Mme Agnès TELLIER - M. Bruno DION - Mme Aurélie PROCOPPE - M. Morgan TOUBOUL - Mme Armelle CHAPALAIN - M. Alphonse PAGNON - Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC - M. Michel GINOUX - M. Gérard BRUNEL - Mme Annie PARAGE - Mme Virginie GRANTE - M. Thierry MALHERBE - Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON - Mme Sylvie BRIÈRE - M. François DELAIS - Mme Sophie GUILHAUME - M. Loïc LEBALLEUR - M. Rodolphe MIET - Mme Cécile PIGNOL - M. Julien DOLFI - Mme Carine PELEGRIN - M. Edwin LEGRIS - Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Jean-Dominique GILLIS.....Pouvoir à M. Michel VRAY
Mme Carole BOULANGER.....Pouvoir à Mme Agnès TELLIER
Mme Gaëlle DEMARS.....Pouvoir à Mme Aurélie PROCOPPE
Mme Nathalie GEORGE-GOURET.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Absent

M. François RAMPON

Secrétaire de séance : M. Julien DOLFI

Le Conseil Municipal,

- approuve à 32 voix pour, le procès-verbal du 28 mai 2021.

▪ Informations du Maire.

Manifestations :

Juillet

Jeudi 8 juillet

Jusqu'au 3 octobre

Samedi 10 juillet

Dimanche 11 juillet

Jeudi 15 juillet

Vendredi 16 juillet

Août

Dimanche 8 août

Vendredi 13 août

Vendredi 27 août

Jeudi 26, vendredi 27

et samedi 28 août

- 19h – Conseil Municipal – La Scène adamoise.
- Exposition Pierre Gatier : De l'élégance parisienne aux rives de l'Oise – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.
- 21h – Festival de musique du monde - Jazz manouche : Steven Reinhardt – Parc du château Conti.
- Animation sur le marché : Fête Nationale.
- 20h30 – Tête à tête – Fuoco obbligato – La Scène Adamoise.
- 20h – Cinéma de plein air.
- 9h-17h - Exposition canine nationale – Parc Manchez.
- 20h – Cinéma de plein air.
- 20h – Cinéma de plein air.
- 14h et 16h – Croisières découvertes.

Lundi 30 août – Commémoration de la Libération de L'Isle-Adam.

Septembre

Du 1^{er} au 30 septembre – Mois de l'impressionnisme.

Jeudi 2 septembre – Rentrée des classes.

Samedi 4 septembre – Forum des associations – Centre sportif Amélie Mauresmo.

Dimanche 5 septembre – Course des baignoires – organisée par l'ACIA.
– Spectacle impressionnistes – Château Conti.

Du samedi 11 au

dimanche 26 septembre – Exposition « L'artistique » - Château Conti.

Samedi 11 et dimanche 12 septembre – 21^{ème} édition du Marché des Créateurs.

Samedi 11 septembre – 21h – Concert « Facteurs Chevaux » - La Scène Adamoise.

Dimanche 12 septembre – 15h - Visite commentée de l'exposition *Pierre Gatier (1878-1944). De l'élégance parisienne aux rives de l'Oise* par Caroline Bouyer, artiste et professeur de gravure à l'Ecole Estienne (Paris) – Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Vendredi 17 septembre – 21h – Récital d'improvisation : Jean-François Zygel met L'Isle-Adam en musique – La Scène Adamoise.

Samedi 18 septembre – Inauguration du Port de L'Isle-Adam.

– 9h-12h / 14h-17h – Portes ouvertes du Syndicat Tri-Or – Site de Champagne-sur-Oise.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre – Journées du patrimoine.

Dimanche 19 septembre – Animation sur le marché : Rentrée.

Jeudi 23 septembre – 21h – Concert jazz : Jean-Jacques Milteau Quartet gospel soul n'blues
– La Scène Adamoise.

Vendredi 24 septembre – Conseil communautaire – La Scène Adamoise.

Samedi 25 septembre – 21h – Bollywood – La Scène Adamoise.

– Remise des prix des jardins et balcons fleuris.

Jeudi 30 septembre – 21h – Tim Dup – La Scène Adamoise.

Octobre

Samedi 2 octobre – 21h – André Manoukian : « Le chant du périmée » - La Scène Adamoise.

Samedi 2 et dimanche 3 octobre – Fête du vélo.

Du lundi 4 au vendredi 8 octobre – Semaine bleue.

Samedi 9 octobre – Octobre rose.

Jeudi 21 octobre – 19h – Conseil municipal – La Scène adamoise.

Travaux :

- Eclairage public : Remplacement des lanternes (Led et détection de présence) boulevard Tilsit et Avenue de Paris.
- Travaux de requalification, rue Saint Lazare, entre l'avenue Francis Carco et la rue Martel.
- Travaux d'assainissement rue de Villiers Adam.
- Travaux de reprise d'enrobés rue de Conti.
- Travaux de reprise des berges de l'Oise avec le SMBO mi-juillet.
- Rénovation d'une partie des vestiaires/douche au gymnase Amélie Mauresmo.

- Début des travaux (à partir du 07/07) pour le remplacement des couvertures et des menuiseries hautes de 4 modules à l'école Chantefleur (1^{ère} tranche).
- Début des travaux (à partir du 07/07) pour le remplacement de l'escalier de secours à l'école Balzac.
- Reprise du porche d'entrée au stade.
- Travaux de peinture dans les écoles Jean de La Fontaine, Camus et Cassan.
- Fin d'installation des jeux de cours à l'école Chantefleur.
- Rénovation du sol souple des jeux de cours à l'école Dambry et l'école Jean de La Fontaine.
- En octobre, lancement des travaux du multi-accueil et du nouveau CCAS.

Divers :

- Inauguration de la Résidence du Quai de l'Oise le 10 juillet 2021.
- Réalisation d'un ensemble immobilier Avenue des écuries de Conti / Grande Rue.

Délibération : n° 2021-07-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n°64-2021 à n°77-2021.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n°64-2021 à 77-2021 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2021-07-02

Rapport n° 2 – Décision modificative n°2 au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2021 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Celle-ci s'élève à la somme, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 170 915,00 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 164 058,00 €

Délibération : n° 2021-07-03

Rapport n° 3 – Taxe foncière sur les propriétés bâties – Limitation à 40% de l'exonération de deux ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **limite à 40%** de la base imposable l'**exonération** de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction, et conversions de bâtiments à usage agricole en maison, en ce qui concerne pour tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délibération : n° 2021-07-04

Rapport n° 4 – Substitution de la Communauté de communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts à la commune de L’Isle-Adam pour la prise en charge du prélèvement au titre du fonds national de garantie des ressources (FNGIR).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **approuve** la substitution de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Oise et des Trois Forêts à la Commune de L’Isle-Adam pour prendre en charge son prélèvement au fonds national de garantie individuelle des ressources prévu au 2.1 de l’article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010, à l’exclusion de la fraction calculée selon les conditions prévues aux 1° et 2° du a du D du IV du même 2.1.

Délibération : n° 2021-07-05

Rapport n° 5 – Contribution aux dépenses de fonctionnement de l’école Notre-Dame.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **accepte** le versement de la contribution obligatoire de la Ville à hauteur de 67 634,61€ € aux frais de fonctionnement de l’Ecole Notre-Dame, prévu au compte 6558 du budget 2021.

Délibération : n° 2021-07-06

Rapport n° 6 – Signature d’un bail à construction entre la commune et la société de Port L’Isle-Adam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 28 voix pour, 3 contre et 1 abstention,

- **approuve** la conclusion d’un bail à construction avec la société Port de l’Isle-Adam sur la parcelle AP 13p d’une surface de 1877 m² (lot 1 du document d’arpentage en cours) moyennant un loyer annuel de 200 € et pour une durée de 30 ans.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la conclusion dudit bail.
- **charge** notre notaire de rédiger l’acte.

Délibération : n° 2021-07-07

Rapport n° 7 – Modification du tableau des emplois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** les créations de poste mentionnées ci-dessus et **décide** d’apporter les modifications au tableau des emplois.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges afférents à ces emplois seront inscrits aux budgets 2021 et suivants au chapitre 012.

Délibération : n° 2021-07-07 Bis

Rapport n° 7 – Modification du tableau des emplois – Création d’un emploi permanent à temps non complet de catégorie A.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **crée** l’emploi permanent à temps non complet de catégorie A.

Délibération : n° 2021-07-08

Rapport n° 8 – Mise en place d’une part supplémentaire « IFSE Régie » dans le cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (RIFSEEP).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **décide** l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} juillet 2021 pour l'année 2021 et les années suivantes.
- **décide** la validation des critères et montants tels que définis ci-dessus, revalorisés uniquement en fonction des textes en vigueur.
- **dit que** les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Délibération : n° 2021-07-09

Rapport n° 9 – Mise à jour du règlement de fonctionnement des EAJE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **accepte** les modifications du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant.

Délibération : n° 2021-07-10

Rapport n° 10 – Signature d'une convention relative à l'aire de covoiturage au Grand Val à L'Isle-Adam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à l'aire de covoiturage au Grand Val à L'Isle-Adam.

Délibération : n° 2021-07-11

Rapport n° 11 – Demande de subventions à la Région Ile-de-France et au Département du Val d'Oise pour la rénovation de la piste d'athlétisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 32 voix pour,

- **décide** de la réalisation du projet de rénovation de la piste d'athlétisme.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional de l'Ile-de-France et du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Délibération : n° 2021-07-12

Rapport n° 12 – Modification des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité du Gaz et des Télécommunications (SMDEGTVO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** les statuts modifiés et annexés au présent rapport :

Les articles 2 (objet), 3 (compétences) et 4 (missions et activités complémentaires) sont modifiés :

- Le syndicat est autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité : ses prérogatives sont mises à jour conformément à la législation en vigueur ;
- Le syndicat est autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz : ses prérogatives sont mises à jour conformément à la législation en vigueur ;
- Le syndicat se dote de compétences optionnelles :
 - Contribution à la transition énergétique,
 - Infrastructures de charge,
 - Energies renouvelables et efficacité énergétique ; Les missions et activités qui présentent le caractère de complément normal, nécessaire ou utile à l'exercice de ses compétences sont étendues.

Conformément à l'article 3.4 des statuts, la commune :

- **décide** de ne pas adhérer au syndicat pour la compétence facultative « contribution à la transition énergétique ».

Conformément à l'article 3.5 des statuts, la commune :

- **décide** de ne pas adhérer au syndicat pour la compétence facultative « Infrastructures de charge ».

Délibération : n° 2021-07-13

Rapport n° 13 – Désignation des membres du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité du Gaz et des Télécommunications (SMDEGTVO).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 contre,

- **nomme** comme Titulaires : Morgan TOUBOUL, Bruno DION.
- **nomme** comme Suppléants : Michel VRAY, Armelle CHAPALAIN.

Délibération : n° 2021-07-14

Rapport n° 14 – Adhésion à l'association des Maires pour le civisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 2 contre et 1 abstention,

- **adhère** à l'Association des Maires pour le Civisme.
- **verse** à cette Association la cotisation de 300 euros au titre de l'année 2021.
- **désigne** Monsieur le Maire et Madame Virginie GRANTE comme représentants de la collectivité.
- **autorise** Monsieur le Maire et/ou son représentant à signer tout document relatif à cette adhésion.

Rapport n° 15 – Concession du marché forain – Rapport d'activité 2020 de la société SOMAREP.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

Rapport n° 16 – Rapport d'activité 2020 du Syndicat Tri-Or.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien Poniatowski
Sébastien PONIATOWSKI